

QUÉBEC 2020 Conseils Monétaires 2020

Cotisations maximales* à un REER¹



ANNÉE D'IMPOSITION	MAXIMUM	REVENU DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE
2020	27 230 \$	151 278 \$
2019	26 500 \$	147 222 \$
2018	26 230 \$	145 722 \$
2017	26 010 \$	144 500 \$
2016	25 370 \$	140 944 \$

Cotisations maximales à un CELI¹



ANNÉE D'IMPOSITION	MAXIMUM	MAXIMUM CUMULATIF
2020	6 000 \$	69 500 \$
2019	6 000 \$	63 500 \$
2018	5 500 \$	57 500 \$
2017	5 500 \$	52 000 \$
2016	5 500 \$	46 500 \$

Taux d'imposition marginaux QUÉBEC 2020²



REVENU IMPOSABLE	TAUX D'IMPOSITION
0 \$ à 15 532 \$	0,00 %
15 533 \$ à 44 545 \$	15,00 %
44 546 \$ à 89 080 \$	20,00 %
89 081 \$ à 108 390 \$	24,00 %
Plus de 108 390 \$	25,75 %

Prestations ANNUELLES du RRQ



PRESTATION	MONTANT MAXIMUM EN JANV. 2020 ³	MONTANT MOYEN EN OCT. 2019 ⁴
RETRAITE	14 128 \$	8 074 \$
INVALIDITÉ	16 662 \$	12 016 \$
SURVIVANT(E) (45 À 64 ANS)	11 372 \$	S.O.
SURVIVANT(E) (65 ANS ET PLUS)	8 480 \$	3 653 \$
ENFANT	3 060 \$	3 003 \$
DÉCÈS	2 500 \$	2 489 \$

PENSION de la SV³



RENTE MAXIMALE EN JANV. 2020	LA RÉCUPÉRATION DÉBUTE À UN REVENU NET DE :	LA RÉCUPÉRATION PREND FIN À UN REVENU NET DE :
7 362 \$	79 054 \$	128 137 \$

Communiquez avec nous dès aujourd'hui pour discuter de votre plan financier.



**Investment
Planning Counsel™**

SOLUTIONS FINANCIÈRES POUR LA VIE

Source : ¹Plafond des REER et des CELI :

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/administrateurs-regimes-enregistres/fesp/plafonds-cd-reer-rpdb-celi-mgap.html>

²Taux d'imposition marginaux: <https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/declaration-de-revenus/produire-votre-declaration-de-revenus/taux-dimposition/>

³Prestations du RPC: https://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/programmes/regime_rentes/regime_chiffres/Pages/regime_chiffres.aspx

⁴Pension de la SV: <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques/rpc/securite-vieillesse/paiements.html>

*Le plafond de cotisation à un REER varie selon chaque personne. Le montant indiqué dans la colonne « Revenu gagné l'année précédente requis » est calculé en fonction du plafond (colonne du milieu) jusqu'à concurrence de 18 % du revenu gagné. Par exemple, 27 230 \$/0.18 = 151 278 \$. Investment Planning Counsel Inc. publie ce document à titre indicatif seulement et ce dernier ne doit pas être considéré comme une source de conseils professionnels à l'intention des particuliers. Les renseignements contenus dans ce document sont fondés sur des sources jugées fiables au moment de sa publication, mais IPC ne peut garantir l'exactitude et l'intégrité des renseignements. Les dates sont basées sur les informations disponibles à la date de publication (13 févr 2020). Les dates peuvent changer sans préavis. Les particuliers devraient communiquer avec leur conseiller IPC pour obtenir des conseils professionnels tenant compte de leur situation personnelle et/ou financière.

Marques de commerce appartenant à Services de Planification Financière IPC inc. et utilisées sous licence par ses filiales. Services de Planification Financière IPC inc. est une société entièrement intégrée de gestion de patrimoine. Les fonds communs de placement sont disponibles auprès d'IPC Gestion du Patrimoine et d'IPC Valeurs Mobilières. Les valeurs mobilières sont disponibles auprès d'IPC Valeurs Mobilières, membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Les produits d'assurance sont disponibles auprès d'IPC Services Financiers inc. Infographie conçue par Ativa Interactive. © 2020 Ativa Interactive. Tous droits réservés.